

NEI

» EXIGEZ PLUS. COMME NOUS.

RAPPORT SUR LE VOTE PAR PROCURATION 2022

*Le présent rapport couvre les activités de vote par
procuration de NEI du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022.*





CONTENU

Introduction	2
Tableau de bord des résultats	4
Instruction de vote par type de résolution	4
Assemblées où un vote a été exercé, par région	4
Résolutions d'actionnaires par thème	4
Résolutions d'actionnaires	5
Droits de la personne	5
Inégalités	10
Carboneutralité	13
Biodiversité	17
Gouvernance	18
Élections des administrateurs	21
Cinq principales raisons de voter contre les administrateurs	21
Campagne pré-AGA	23
Votes consultatifs sur la rémunération des cadres	24
Vote sur la rémunération	24
Considérations pour 2023	26
Climat et biodiversité	26
Droits de la personne et inégalités	26
Annexe A : Sommaire des votes par fonds	27
Annexe B : Index des sociétés	28

À PROPOS DE CE RAPPORT

Ce rapport est complet, mais pas exhaustif. Nous avons sélectionné certains résultats de votes relatifs aux sociétés et les motifs ayant justifié les votes de NEI pour présenter un éventail de sujets et de secteurs. Pour connaître l'historique complet de nos votes, consultez notre tableau de bord des votes par procuration ici (en anglais seulement) : <https://vds.issgovernance.com/vds/#/ODI3Mg==/>

NEI détenait une participation dans toutes les sociétés mentionnées dans le présent rapport au moment du vote. Les placements peuvent changer en tout temps sans préavis.

Sources des données : Institutional Shareholder Services, informations présentées par les sociétés ouvertes et documents déposés par les sociétés individuelles.

INTRODUCTION

Nous sommes fiers de présenter notre premier rapport annuel sur le vote par procuration qui examine en profondeur les résultats et motifs des votes par procuration pour 2021-2022.

Le vote par procuration est un pilier de notre programme d'actionnariat actif depuis le début; or, cet outil n'a pas toujours reçu l'attention qu'il mérite. Administrer un programme de vote par procuration complet et axé sur les facteurs ESG est un engagement important qui nécessite des ressources spécifiques et une approche bien coordonnée de la part de notre équipe. Pour prendre des décisions de vote judicieuses, il faut du temps et de la rigueur, car nous votons chaque fois dans le but de faire progresser la performance ESG de nos sociétés en portefeuille.

Les conseils d'administration des sociétés sont ultimement responsables de la surveillance de la stratégie d'entreprise, et c'est pourquoi notre vote est important et pourquoi *le vote de chaque investisseur est important*. C'est particulièrement vrai dans le cas de la surveillance des stratégies ESG des sociétés. Ce n'est pas un hasard si les chefs de file en matière de facteurs ESG dans le monde des affaires ont des conseils d'administration qui surveillent activement la stratégie ESG de leur entreprise.

Nous sommes à une époque fascinante et assurément remplie de défis pour les administrateurs et administratrices. De plus en plus, les investisseurs demandent aux conseils d'administration de prendre en considération les répercussions sur les parties prenantes d'enjeux aussi variés et complexes que les droits de la personne, les changements climatiques et l'équité raciale, tout en devant toujours remplir leurs obligations traditionnelles, soit de superviser les mesures financières et les rendements pour les actionnaires. L'époque est également fascinante pour les investisseurs, alors que les questions ESG sont un thème dominant de plusieurs votes.

En 2022, les assemblées générales annuelles ont été marquées par l'enracinement de la « nouvelle normalité », à savoir la tendance croissante des actionnaires à utiliser les outils que sont les résolutions d'actionnaires et les campagnes « votez non » pour exercer des pressions sur les conseils d'administration, et l'aisance grandissante avec laquelle les actionnaires (même les actionnaires les

plus importants et auparavant passifs) soutiennent ces efforts. Nous avons exercé notre droit de vote à l'égard de plus de résolutions que jamais en 2022, et certaines d'entre elles ont reçu un appui majoritaire des actionnaires. Notons qu'il s'agit d'un changement radical par rapport au moment où nous avons présenté notre toute première proposition il y a plus de 20 ans. Même il y a cinq ans, la probabilité qu'une proposition axée sur un enjeu environnemental ou social obtienne l'appui de la majorité était relativement faible. Or, ce genre de proposition est rapidement devenu monnaie courante : les propositions qui reçoivent un appui de la majorité se comptent maintenant par dizaines, voire par vingtaines.

Cela dit, les propositions n'ont pas besoin de la majorité pour être efficaces. Autrement dit, elles n'ont pas nécessairement besoin d'être adoptées. Une résolution qui obtient environ 30 % de votes « pour » reçoit, dans les faits, un appui considérable des investisseurs. Et ces investisseurs, qui demandent à la société d'agir, peuvent représenter des milliards de dollars en capital. Les sociétés adroites réagissent lorsqu'une demande de changement obtient autant d'appuis – et c'est de plus en plus fréquent.

Dans certains cas, les propositions n'ont même pas besoin d'être soumises à un vote pour entrer en vigueur. Les investisseurs négocient régulièrement des conditions de retrait avec les sociétés qui acceptent la demande faite par voie de proposition. Étant donné l'appui de plus en plus fréquent des investisseurs aux propositions liées aux facteurs ESG, les conseils d'administration sont de plus en plus susceptibles d'emprunter cette voie pour éviter un vote.

Cela dit, toutes les propositions ayant trait aux facteurs ESG ne sont pas égales. Nous votons contre pour diverses raisons. Peut-être trouvons-nous la proposition trop prescriptive, ou peut-être est-elle devenue caduque en raison des mesures déjà prises par la société. Elle peut être axée sur un sujet que nous jugeons marginal ou rédigée d'une façon qui pourrait la rendre contreproductive. Dans les cas où nous sommes tout à fait d'accord avec les

préoccupations soulevées par un proposeur, mais en désaccord avec la solution proposée, nous nous prévaudrions de l'option d'abstention plutôt que de voter contre la proposition (notez que tous les territoires n'offrent pas l'option d'abstention). Les investisseurs doivent effectuer un contrôle diligent de même envergure, peu importe qu'ils évaluent l'utilité des propositions des actionnaires ou de la direction.

En 2022, les thèmes dominants, comme les changements climatiques, les dépenses des gouvernements et le lobbyisme à leur endroit, ainsi que la diversité, l'équité et l'inclusion, ont occupé une place importante lors des votes par procuration. La nouvelle tendance la plus notable a été celle des audits d'équité raciale. Le nombre de nouvelles propositions a augmenté rapidement en 2022 et a bénéficié du soutien considérable des actionnaires. Le nombre de résolutions liées aux droits de la personne a aussi considérablement augmenté, reflétant la sensibilité – et le malaise – accrue des investisseurs à l'égard des risques liés aux droits de la personne.

Dans l'ensemble, le soutien aux propositions liées au climat a fléchi. Bien que le nombre total de propositions ait augmenté, la plupart des investisseurs, y compris nous, étions d'avis que bon nombre d'entre elles étaient trop prescriptives. Selon nous, cette baisse ne signifie pas que le soutien des investisseurs aux mesures de lutte contre les changements climatiques a faibli, mais plutôt que les proposeurs de résolutions doivent adapter leurs propositions. L'appui massif et soutenu qu'obtiennent les résolutions qui demandent la divulgation d'informations et des cibles en matière de changements climatiques en est peut-être la preuve. De plus, l'augmentation du nombre de campagnes « votez non » ciblant certains administrateurs en raison de leur surveillance inadéquate des questions climatiques, et la volonté croissante des investisseurs de voter contre les membres des conseils d'administration pour cette raison indiquent que les enjeux climatiques sont là pour de bon.

Une tendance moins bien accueillie a été la hausse du nombre de propositions faites par des groupes anti-ESG en réaction à la place de plus en plus importante qu'occupent les facteurs ESG dans le monde des affaires. Nous avons voté contre toutes ces propositions et avons été heureux de voir la plupart des investisseurs faire de même. Il est révélateur que ce soient les sociétés elles-mêmes qui se sont opposées le plus fortement à ces résolutions anti-ESG. Les choses ont indéniablement changé.

Il est devenu évident que les conseils d'administration tels qu'ils étaient structurés il y a 20 ans, 10 ans même, auraient du mal à encourager une entreprise à prospérer dans le contexte complexe d'aujourd'hui. C'est pourquoi nous nous concentrons de plus en plus sur la composition des conseils d'administration : qui sont les personnes qui sont ultimement responsables des décisions? La diversité sous toutes ses formes, du genre et de l'origine ethnique à l'appartenance géographique et à l'expérience, a influé sur notre soutien aux candidats aux conseils d'administration en 2021-2022, tout comme l'indépendance de ces candidats.

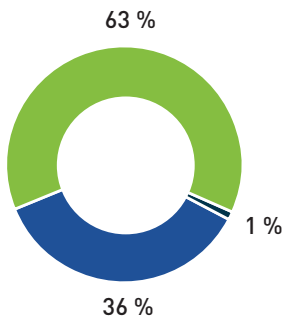
L'un des enjeux qui ne reçoivent pas suffisamment d'attention de la part des investisseurs est la rémunération excessive. Nous sommes d'avis qu'une rémunération peut être excessive et que les salaires excessifs ont des répercussions négatives sur les entreprises et la société. Notre approche de vote par procuration axée sur les facteurs ESG fait en sorte que nous divergeons des investisseurs traditionnels sur de nombreuses questions soumises au vote, mais cet écart n'est nul part plus grand que dans le domaine de la rémunération des cadres supérieurs. Les 77 sociétés à l'égard desquelles nous avons voté contre, car nous estimions que leur régime de rémunération était trop généreux, ont reçu un soutien moyen des actionnaires de 83 %.

Bien que le présent rapport annuel sur notre période de vote par procuration soit le premier, la transparence est au cœur de notre approche depuis nos débuts. Nous avons été le premier gestionnaire de placements au Canada à divulguer nos lignes directrices en matière de vote par procuration et l'un des premiers à divulguer publiquement toutes nos décisions et justifications de vote. Le présent rapport est un prolongement naturel de cette activité. Tout comme on demande des informations aux sociétés, les investisseurs devraient, selon nous, aussi faire preuve de transparence.

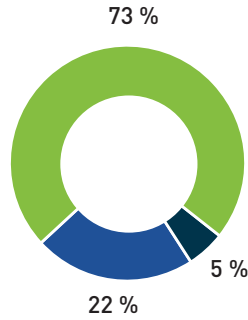
TABLEAU DE BORD DES RÉSULTATS

Instruction de vote par type de résolution

Propositions de la direction (10 743)



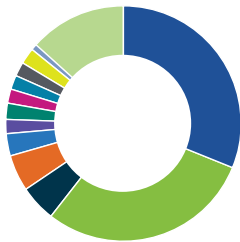
Propositions des actionnaires (429)



Toutes les propositions (11 172)	%
En faveur de la direction	62
Contre la direction	38

- Pour
- Contre
- Abstention

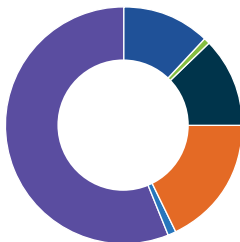
Assemblées où un vote a été exercé, par région



Région	%
États-Unis	31
Canada	29
Japon	5
Royaume-Uni	5
Îles Caïmans	3
France	2
Inde	2

Région	%
Allemagne	2
Chine	2
Suisse	2
Pays-Bas	2
Corée du Sud	1
Autres	13

Résolutions d'actionnaires par thème



Thème	%	Catégorie
Carboneutralité	12	Environnement
Biodiversité	1	
Droits de la personne	12	Social
Inégalités	18	
Autre	1	
Gouvernance	56	Gouvernance

RÉSOLUTIONS D'ACTIONNAIRES

Droits de la personne

Nous avons appuyé 40 des 49 résolutions d'actionnaires liées aux droits de la personne. Le nombre total est au moins deux fois plus élevé que le nombre de résolutions à l'égard desquelles nous avons voté l'année dernière, et cela s'explique principalement par l'augmentation globale du volume de résolutions sur des sujets liés aux droits de la personne. Les deux sociétés qui ont fait l'objet du plus grand nombre de résolutions en matière de droits de la personne sont **Alphabet** et **Meta Platforms**, soit sept et cinq, respectivement.

Les résolutions contre lesquelles nous avons voté se divisent en trois grandes catégories. Soit la société avait déjà fait des progrès importants en ce qui concerne la demande de la résolution, soit nous ne croyions pas que la demande pour des informations plus détaillées éclairerait davantage les parties prenantes, soit la demande semblait en dehors de la portée de ce que la société pouvait raisonnablement accomplir.

Dans les cas où nous nous sommes abstenus (4 %), nous étions généralement d'accord avec les préoccupations de l'auteur de la demande, mais pas nécessairement avec l'approche suggérée pour aborder le problème.

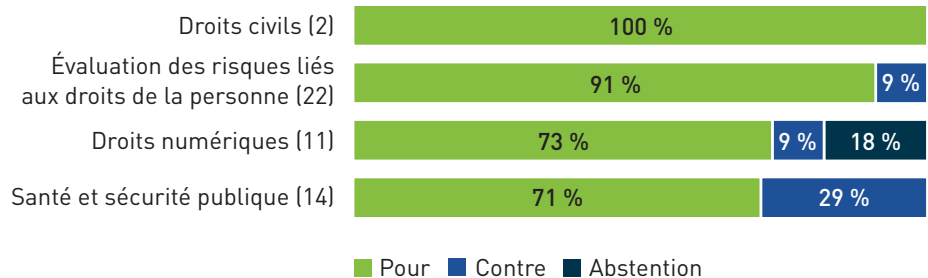
Thème principal : Droits de la personne

Nombres (entre parenthèses) = nombre de résolutions à l'égard desquelles nous avons exercé notre droit de vote

Toutes les résolutions (49)



Ventilation des sujets



Droits civils

	Sommaire de la résolution	Vote de NEI	Résultat du vote	Contexte
Alphabet	On a demandé à la société de produire un rapport sur les politiques concernant les agences militaires et militarisées.	Pour	Soutien de 9 %	Nous sommes d'avis que plus d'informations sur les politiques de la société en matière de diligence raisonnable visant ses activités liées aux agences de maintien de l'ordre militaires et militarisées et leurs répercussions sur les parties prenantes, les communautés d'utilisateurs, la réputation et les finances de la société aiderait les actionnaires à évaluer la qualité de la supervision des risques connexes qu'effectue la direction.
Travelers Companies	On a demandé à la société de veiller à ce que ses politiques n'appuient pas la violation des droits civils par la police.	Pour	Soutien de 10 %	Selon nous, des renseignements additionnels sur les politiques et les pratiques de la société visant à assurer que ses produits d'assurance ne contribuent pas à la brutalité policière à l'égard des populations minoritaires aideraient les actionnaires à évaluer la qualité de la supervision des risques connexes qu'effectue la direction.

Droits numériques

	Sommaire de la résolution	Vote de NEI	Résultat du vote	Contexte
Alphabet – NEI fait partie des trois principaux proposeurs	On a demandé à la société de faire appel à un tiers pour qu'il évalue l'incidence de la mésinformation et de la désinformation sur les droits de la personne.	Pour	Soutien de 23 %	Cette résolution est la deuxième que nous soumettons à un vote en trois ans à l'égard d'Alphabet. Bien que la résolution n'ait pas été adoptée en raison de la structure à deux catégories d'actions qui donne aux initiés de la société le contrôle majoritaire sur tous les votes, nous sommes heureux que la majorité des actionnaires indépendants aient voté « oui ». Ce résultat indique clairement à la société que les investisseurs veulent du changement.
Amazon	On a demandé à la société de commander un rapport de tiers sur les risques associés à son logiciel d'images infonuagique.	Pour	Soutien de 41 %	Il nous paraît crucial pour le rendement à long terme de la société que l'impact de ses activités sur les droits de la personne fasse l'objet d'un processus de diligence raisonnable rigoureux à des fins d'évaluation, de prévention, d'atténuation et de recherche de solutions. Il n'est pas certain que le conseil d'administration ait adéquatement pris en compte l'incidence éventuelle de la technologie de reconnaissance faciale et les risques connexes.
Meta Platforms	On a demandé à la société d'accroître la transparence pour ce qui est des risques de mésinformation et des répercussions sur les actionnaires.	Pour	Soutien de 19 %	Nous sommes d'avis qu'une divulgation d'informations accrue et une plus grande transparence quant aux risques liés à la mésinformation et de ses possibles répercussions sur les activités de la société permettraient aux actionnaires de mieux comprendre comment la société gère ces risques.
Microsoft	On a demandé à la société de cesser de vendre des technologies de reconnaissance faciale à des entités gouvernementales.	Abstention	Soutien de 4 %	Bien que nous partagions les préoccupations du demandeur, le caractère prescriptif de la proposition ne renforcerait vraisemblablement pas la diligence raisonnable de la société relativement à la technologie de reconnaissance faciale, laquelle continuera de se développer et exigera que des efforts délibérés soient déployés pour assurer que cette technologie soit utilisée de façon respectueuse des droits. Il nous paraît crucial pour le rendement durable à long terme de la société que l'impact de ses activités sur les droits de la personne fasse l'objet d'un processus de diligence raisonnable rigoureux à des fins d'évaluation, de prévention, d'atténuation et de recherche de solutions.

Évaluation des risques liés aux droits de la personne

	Sommaire de la résolution	Vote de NEI	Résultat du vote	Contexte
Nike – NEI fait partie des co-proposeurs	On a demandé à la société de faire une étude d'impact sur les droits de la personne.	Pour	Soutien de 28 %	Nous estimons que des renseignements additionnels sur les processus qu'utilise Nike pour déterminer et évaluer les répercussions de ses activités sur les droits de la personne permettraient aux actionnaires de mieux évaluer la façon dont la société gère les risques liés aux droits de la personne, plus particulièrement en ce qui a trait à la crise des droits de la personne qui persiste dans la région ouïghoure.
Apple	On a demandé à la société de rendre compte de la façon dont ses politiques et procédures protègent les travailleurs de la chaîne d'approvisionnement contre le travail forcé.	Pour	Soutien de 34 %	Nous avons été impressionnés par la portée de la résolution qui, entre autres choses, a demandé à Apple d'identifier les fournisseurs qui courent un risque de violations des droits de la personne relativement au travail forcé, d'indiquer le nombre de fournisseurs contre lesquels Apple a pris des mesures correctives, et de fournir des renseignements sur la disponibilité et l'utilisation de mécanismes de règlement des griefs pour rémunérer les travailleurs touchés.
Citigroup	On a demandé à la société de présenter les politiques qui témoignent du respect des peuples autochtones.	Pour	Soutien de 34 %	Il n'est pas clair pour nous si les politiques, pratiques et indicateurs de rendement de Citigroup sont efficaces pour respecter les normes internationales reconnues en matière de droits de la personne pour les peuples autochtones, en particulier dans le contexte du financement des entreprises. Nous avons appuyé une résolution semblable à l'égard de Wells Fargo (soutien de 26 %).
Meta Platforms – NEI fait partie des co-proposeurs	On a demandé à la société de faire une étude d'impact de ses politiques et pratiques en matière de publicité ciblée sur les droits de la personne.	Pour	Soutien de 24 %	Le soutien accordé à cette résolution a été considérable étant donné la structure des actions de la société, où les propriétaires et/ou les fondateurs détiennent la majorité des actions avec droit de vote.
3M	On a demandé à la société de rendre des comptes sur ses activités en Chine.	Contre	Soutien de 3 %	Nous estimons que la portée du rapport demandé dans le cadre de la proposition pourrait ne pas se traduire par une divulgation significative de la façon dont 3M atténue les risques liés aux droits de la personne en Chine. Nous avons voté contre une résolution semblable à l'égard de Verizon Communications (soutien de 5 %) pour la même raison.

Santé et sécurité publiques

	Sommaire de la résolution	Vote de NEI	Résultat du vote	Contexte
Lowe's	On a demandé à la société de revoir les risques et les coûts pour la société et ses effectifs en raison des politiques des États qui limitent les soins de santé génésiques.	Pour	Soutien de 32 %	Ce nouveau sujet est apparu dans la foulée de la décision de la Cour suprême des États-Unis d'annuler l'arrêt <i>Roe v. Wade</i> qui donne aux États le pouvoir de dicter leurs propres lois sur l'avortement. Nous avons soutenu des résolutions similaires sur l'incidence de cette nouvelle réalité sur les employés de Walmart (soutien de 15 %) et de The TJX Companies (soutien de 30 %).
Hormel Foods	On a demandé à la société de divulguer des informations sur l'utilisation d'antibiotiques dans sa chaîne d'approvisionnement.	Pour	Soutien de 6 %	Nous reconnaissons les mesures prises par la société pour réduire l'utilisation d'antibiotiques dans sa chaîne d'approvisionnement, compte tenu du risque systémique posé par les antibiotiques, mais nous estimons que les actionnaires profiteraient d'une divulgation plus complète sur la façon dont Hormel prévoit étendre ses politiques à l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement en viande.

Certaines propositions demandaient aux entreprises de rendre compte des coûts externes liés à la santé publique et de l'incidence sur les actionnaires de la vente de certains produits alimentaires et boissons. Les demandeurs soutenaient que les maladies chroniques que l'on croyait liées à ces produits nuisaient à la croissance économique et menaçaient la valeur des actions. Nous ne pensions pas que cette demande pouvait être exécutée de façon optimale, compte tenu des nombreux déterminants des maladies chroniques et de la santé publique. **CVS Health, PepsiCo et The Coca-Cola Company** figurent parmi les sociétés qui ont fait l'objet de telles propositions. Aucune de ces propositions n'a reçu un appui de plus de 14 %.

Inégalités

Nous avons exercé notre droit de vote à l'égard de 78 résolutions ayant trait aux inégalités. Les résolutions ont visé 56 sociétés, et **Johnson & Johnson** a été la plus touchée, avec cinq résolutions.

Les résolutions portaient sur des sujets comme le capital humain, l'accès équitable, la rémunération équitable, les audits de l'équité, la divulgation de clauses de dissimulation, et la diversité, l'équité et l'inclusion. Nous avons appuyé 86 % des résolutions et voté contre les 14 % restantes (aucune abstention).

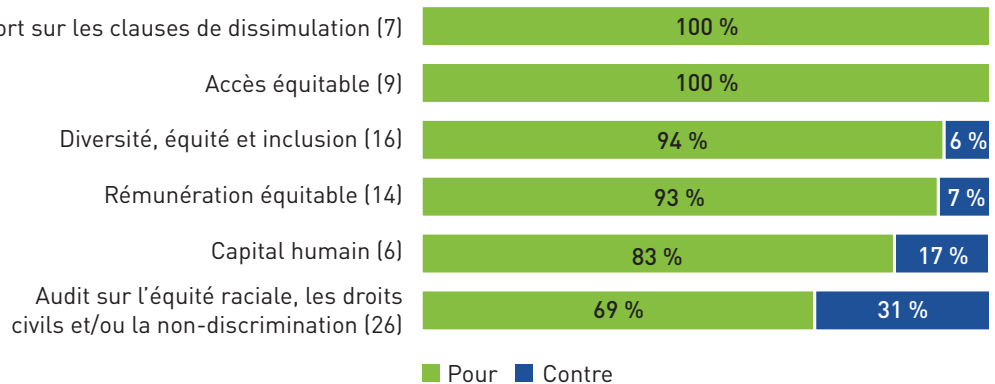
Thème principal : Inégalités

Nombres (entre parenthèses) = nombre de résolutions à l'égard desquelles nous avons exercé notre droit de vote

Toutes les résolutions (78)



Ventilation des sujets



Accès équitable

	Sommaire de la résolution	Vote de NEI	Résultat du vote	Contexte
Johnson & Johnson	On a demandé à la société de présenter un rapport sur le soutien financier du gouvernement et sur l'accès aux vaccins et aux produits thérapeutiques liés à la COVID-19.	Pour	Soutien de 34 %	Nous reconnaissons que Johnson & Johnson a présenté de l'information sur le prix du vaccin contre la COVID-19, mais nous sommes d'avis que les actionnaires profiteraient d'une plus grande transparence quant à la façon dont le financement public est pris en compte dans l'établissement du prix.
Costco	On a demandé à la société de produire un rapport sur la justice raciale et l'équité alimentaire.	Pour	Soutien de 17 %	Il s'agissait d'une nouvelle proposition visant Costco. Nous reconnaissons que la société a présenté son rapport sur la sécurité alimentaire, mais nous estimions que le rapport demandé par la proposition nous aiderait à mieux comprendre comment Costco intègre les enjeux liés à la sécurité alimentaire à ses activités de base dans le domaine de l'alimentation en tenant compte des conséquences pour les communautés marginalisées et des occasions potentielles d'améliorer l'accès à des aliments sains.

Capital humain

	Sommaire de la résolution	Vote de NEI	Résultat du vote	Contexte
Activision Blizzard	On a demandé à la société de produire un rapport sur les efforts déployés pour prévenir les abus, le harcèlement et la discrimination	Pour	Soutien de 67 %	Nous sommes convaincus que les actionnaires profiteraient d'une divulgation accrue vu que la société fait toujours l'objet d'une surveillance en raison de problèmes de harcèlement sexuel et de discrimination. Nous dialoguons directement avec Activision Blizzard à propos de cet enjeu.
CVS Health	On a demandé à la société d'adopter une politique de congés de maladie payés pour les employés.	Pour	Soutien de 26 %	Nous sommes d'avis que la mise en œuvre de cette proposition donnerait aux actionnaires une plus grande assurance que les employés de la société ont un accès raisonnable à des congés de maladie, ce qui fixerait les attentes à l'heure où les préoccupations sanitaires augmentent. Nous avons appuyé une résolution semblable visant The TJX Companies (soutien de 34 %).
Kroger	On a demandé à la société de fournir des informations sur son exposition au risque lié aux pressions accrues sur le marché du travail.	Pour	Soutien de 30 %	Des informations additionnelles concernant l'exposition potentielle de la société aux risques liés aux pressions accrues sur le marché du travail seraient avantageuses pour les actionnaires. Nous avons appuyé une résolution semblable à l'égard de Restaurant Brands International (soutien de 14 %).

Clauses de dissimulation

	Sommaire de la résolution	Vote de NEI	Résultat du vote	Contexte
SunRun	On a demandé à la société de faire rapport sur l'incidence de l'utilisation de clauses de dissimulation.	Pour	Soutien de 98 %	Le conseil d'administration de SunRun a appuyé la résolution, estimant que sa pratique actuelle était déjà conforme à la demande. Nous avons appuyé des résolutions semblables visant d'autres sociétés, notamment Alphabet , Amazon et IBM , mais aucune de ces résolutions n'a été adoptée, car les directions de ces sociétés avaient recommandé de voter contre.

Rémunération équitable

	Sommaire de la résolution	Vote de NEI	Résultat du vote	Contexte
Tractor Supply	On a demandé à la société de produire un rapport sur les coûts des bas salaires et des inégalités.	Contre	Soutien de 15 %	Nous étions d'accord avec les demandeurs pour dire que l'inégalité des revenus représente un risque systémique et devrait être une priorité dans la conception des pratiques de rémunération, et que Tractor Supply devrait intensifier ses efforts dans ce domaine. Toutefois, il n'était pas certain que la demande, telle qu'elle était formulée, aurait permis à la société de s'attaquer au problème et d'obtenir un succès durable à long terme.
Johnson & Johnson	On a demandé à la société de se pencher sur la disparité des salaires entre les dirigeants et les autres employés.	Pour	Soutien de 11 %	Nous estimons que la rémunération du chef de la direction (26,7 M\$ US en 2021) est extrêmement excessive par rapport au revenu médian des ménages américains. Une façon de réduire la disparité salariale serait de tenir compte des échelons de rémunération ou des fourchettes salariales de tous les employés au moment d'établir la rémunération cible. Les disparités salariales excessives pourraient représenter un risque pour la valeur à long terme pour les actionnaires, avoir une incidence sur le moral des employés et nuire à la position sociale de l'entreprise dans les collectivités où elle exerce ses activités.

Diversité, équité et inclusion

	Sommaire de la résolution	Vote de NEI	Résultat du vote	Contexte
FedEx	On a demandé à la société de produire un rapport sur le racisme dans sa culture d'entreprise.	Pour	Soutien de 12 %	Nous estimons que les actionnaires tireraient parti d'informations additionnelles sur ce sujet, ce qui leur permettrait de mieux mesurer les progrès des initiatives de diversité et d'inclusion de la société.
Toromont	On a demandé à la société d'évaluer ses efforts d'inclusion et de dire s'ils sont conformes aux normes élaborées par des organisations autochtones qualifiées.	Pour	Soutien de 99 %	Nous avons convenu qu'un rapport évaluant si les efforts de la société sont conformes aux normes élaborées par des organisations autochtones qualifiées permettrait aux actionnaires de mieux évaluer les efforts de Toromont en matière de diversité et la gestion des risques et occasions connexes. La recommandation favorable de la direction a été l'un des facteurs qui ont contribué au soutien quasi unanime.

Audits de l'équité raciale, des droits civils et de la non-discrimination

Depuis la saison des votes par procuration de 2021, les sociétés nord-américaines ont reçu un nombre croissant de résolutions demandant des audits pour détecter des problèmes d'équité raciale, de droits civils ou de discrimination. Cette année, 23 sociétés dans lesquelles nous détenons une participation ont été ciblées. Bien que de telles demandes soient encore plus urgentes pour les sociétés exposées à des controverses connexes, des sociétés peuvent être ciblées même si elles font des efforts, car les audits permettent à une société d'évaluer l'efficacité de ses pratiques. Ces propositions ont reçu un appui solide des investisseurs, y compris de NEI.

NEI a appuyé les résolutions demandant des audits de l'équité raciale, des droits civils et de la non-discrimination à **Apple** (soutien de 54 %), à **Home Depot** (soutien de 63 %) et à **Johnson & Johnson** (soutien de 63 %).

Carboneutralité

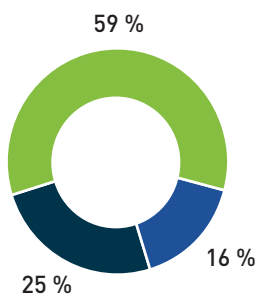
Cette année, nous avons exercé notre droit de vote à l'égard de 51 résolutions sur le climat déposées auprès de 33 sociétés. Les institutions financières ont été les plus ciblées (42 % des résolutions), suivies des sociétés énergétiques (21 %), des sociétés de consommation (20 %) et d'autres secteurs. La vaste majorité des résolutions visaient des sociétés nord-américaines, mais des sociétés de Norvège, de Suisse, d'Australie et du Royaume-Uni ont également fait partie du lot.

Même si le nombre de résolutions sur le climat à l'égard desquelles nous avons exercé notre droit de vote a presque doublé par rapport à l'année précédente, notre soutien global a baissé à 59 %. Nous avons en effet eu du mal à appuyer des résolutions que nous jugeons trop prescriptives ou possiblement contreproductives par rapport à l'objectif de lutte contre les risques climatiques. Nous nous attendons à ce que les résolutions futures remédient à ces lacunes et à ce que le soutien des investisseurs continue d'augmenter.

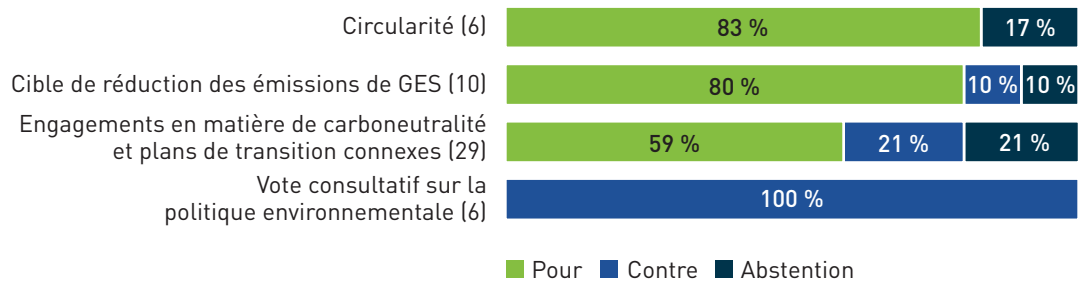
Thème principal : Carboneutralité

Nombres (entre parenthèses) = nombre de résolutions à l'égard desquelles nous avons exercé notre droit de vote

Toutes les résolutions (51)



Ventilation des sujets



Engagements en matière de carboneutralité et plans de transition connexes

Alors que la course à la carboneutralité est lancée, les sociétés subissent de plus en plus de pression pour présenter des informations plus détaillées et éclairantes sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) de leurs activités directes, mais aussi de leur chaîne de valeur; accroître la transparence de leurs activités de lobbying climatique; et montrer comment elles opéreront la transition vers une économie sobre en carbone et atteindront la carboneutralité. Ce sujet a compté pour plus de la moitié de toutes les résolutions liées au climat sur lesquelles nous avons voté.

	Sommaire de la résolution	Vote de NEI	Résultat du vote	Contexte
Chubb	On a demandé à la société de fournir des informations sur ses efforts visant à réduire le profil des émissions de GES de son portefeuille de souscription.	Pour	Soutien de 72 %	Le secteur bancaire est de plus en plus ciblé en raison de son rôle central dans le financement de la transition, mais il convient de noter que la pression sur les compagnies d'assurance commence aussi à se faire sentir. Nous avons appuyé une résolution semblable à l'égard de Travelers (soutien de 56 %).

Plusieurs résolutions déposées auprès de banques américaines et canadiennes portaient expressément sur le scénario de carboneutralité d'ici 2050 de l'AIE. Même si nous sommes d'accord avec les proposeurs de la résolution pour dire que les activités de financement devraient suivre la trajectoire menant à la carboneutralité, nous nous sommes abstenus dans cinq des neuf cas. Nous estimions que certaines résolutions étaient trop prescriptives quant à l'application du scénario et avaient peut-être faussement présenté ce que l'harmonisation avec le scénario pourrait signifier. Les demandes étaient souvent formulées d'une manière qui laissait peu de marge de manœuvre à la direction pour exercer son jugement et nous nous demandions si elles allaient vraiment accélérer les progrès. Aucune de ces résolutions n'a été adoptée, récoltant un soutien moyen de 10 %.

	Sommaire de la résolution	Vote de NEI	Résultat du vote	Contexte
UPS	On a demandé à la société de produire un rapport sur l'équilibre entre les mesures climatiques et les rendements financiers.	Contre	Soutien de 10 %	Nous doutons qu'un rapport qui examine l'incidence que les décisions stratégiques de la société pourraient avoir sur les actionnaires soit avantageux pour ces derniers. La demande insinue que des compromis sont nécessaires si l'on veut résoudre les problèmes climatiques et obtenir des rendements financiers, indépendants l'un de l'autre.
Equinor	On a demandé à la société de cesser toute activité d'exploration et de sondage de recherche de ressources en combustibles fossiles.	Contre	Soutien inférieur à 1 %	Nous sommes d'avis que les décisions stratégiques importantes devraient être prises par la direction et non par les actionnaires. Nous avons aussi voté contre quatre autres résolutions sur le climat déposées auprès d'Equinor pour des raisons similaires. Aucune d'entre elles n'a été adoptée.

Cibles de réduction des émissions de GES

À notre avis, il faut forcément fixer de solides objectifs de réduction des émissions de GES si l'on veut élaborer un plan de transition crédible. Nous avons appuyé 80 % des propositions en faveur d'une rigueur accrue relativement aux objectifs prévus ou en place et de l'alignement des stratégies de carboneutralité des sociétés sur l'Accord de Paris. Parmi les sociétés ciblées, mentionnons **Sysco Corporation, Dollar Tree, Brookfield Asset Management, JPMorgan Chase, Equinor, UPS, Enbridge** et **Costco**.

	Sommaire de la résolution	Vote de NEI	Résultat du vote	Contexte
Enbridge	On a demandé à la société de renforcer son engagement envers la carboneutralité et de se fixer une cible fondée sur la science.	Pour	Soutien de 23 %	Selon nous, l'adoption d'une cible de carboneutralité fondée sur des données scientifiques permettrait aux actionnaires de mieux comprendre comment la société gère et surveille les risques connexes.
Dollar Tree	On a demandé à la société de faire rapport sur les cibles de réduction des émissions de GES alignées sur l'Accord de Paris.	Pour	Soutien de 55 %	Nous estimons qu'il serait prudent pour la société d'examiner comment elle peut harmoniser sa stratégie climatique avec l'Accord de Paris.
Shell	On a demandé à la société de fournir ses cibles de réduction des émissions de GES, y compris les cibles d'émissions absolues de portée 3.	Abstention	Soutien de 20 %	Nous n'avons pas vu en quoi la demande était sensiblement différente de ce que la société avait déjà annoncé. Nous étions également préoccupés par les conséquences indésirables que pourraient avoir les cibles de portée 3, car de réelles répercussions négatives ont été observées dans ce secteur, comme le désinvestissement d'actifs à fortes émissions en faveur de sociétés moins responsables. Nous estimons que cette nuance est mieux servie par un engagement direct et le dialogue.

Circularité

	Sommaire de la résolution	Vote de NEI	Résultat du vote	Contexte
Metro	On a demandé à la société d'élaborer un plan d'action visant l'élimination des déchets de plastique d'ici 2030.	Pour	Soutien de 29 %	Nous soutenons l'engagement du détaillant en alimentation à n'utiliser que des plastiques recyclables et compostables d'ici 2025, mais nous encourageons la société à travailler avec d'autres acteurs de l'industrie, notamment les fournisseurs, pour trouver des solutions durables à l'omniprésence du plastique.
Amazon – NEI fait partie des co-proposeurs	On a demandé à la société de produire un rapport sur ses efforts visant à réduire l'utilisation du plastique.	Pour	Soutien de 49 %	Les actionnaires indépendants ont appuyé cette résolution à environ 59 %, ce qui envoie un message exceptionnellement clair à Amazon, à savoir que les investisseurs sont déterminés à susciter des changements dans ce domaine. Nous estimons que cette réalisation est notable. Des résolutions similaires ont été déposées auprès de Kroger (soutien de 38 %).
Banque Laurentienne	On a demandé à la société de produire un rapport sur les prêts consentis pour soutenir l'économie circulaire.	Pour	Soutien de 14 %	Nous étions d'accord avec les parties ayant soumis la proposition que les banques devraient faire un suivi de ces prêts et fournir des informations à leur sujet, et ce, malgré l'absence d'une méthodologie normalisée, et les mesures prises par la Laurentienne pour soutenir l'économie circulaire ne nous semblent pas claires. Nous nous sommes abstenus dans le cas d'une résolution semblable visant la RBC (soutien de 18 %), car nous estimons que la banque a déjà déployé de réels efforts.

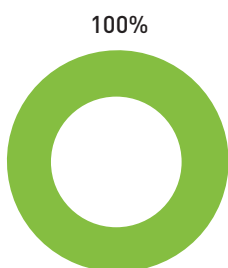
Biodiversité

Nous avons exercé notre droit de vote à l'égard de quatre résolutions portant sur la biodiversité, ce sujet étant toujours relativement nouveau pour les actionnaires. Un plus grand nombre de résolutions sont attendues au cours des prochaines années, compte tenu des risques systémiques croissants découlant de la perte de biodiversité, notamment en ce qui a trait aux changements climatiques. Nous avons appuyé les quatre propositions, que nous avons divisées en deux sujets : la déforestation et l'évaluation de l'impact et de la dépendance.

Thème principal : Biodiversité

Nombres (entre parenthèses) = nombre de résolutions à l'égard desquelles nous avons exercé notre droit de vote

Toutes les résolutions (4)



Ventilation des sujets



Évaluation de l'impact et de la dépendance

	Sommaire de la résolution	Vote de NEI	Résultat du vote	Contexte
Alphabet	On a demandé à la société de rendre des comptes sur les efforts déployés et les mesures prises pour réduire les risques liés à l'eau.	Pour	Soutien de 23 %	Nous sommes d'avis que les actionnaires profiteraient de plus d'informations sur la façon dont la société gère les risques liés à l'eau en contexte de changements climatiques.
Metro	On a demandé à la société de préciser dans un code de conduite ses exigences d'engagements de la part des fournisseurs en matière de préservation de la biodiversité.	Pour	Soutien de 37 %	Même si Metro encourage déjà ses fournisseurs à préserver la biodiversité dans son code de conduite des fournisseurs, nous croyons que la société devrait renforcer ces exigences et expliquer le soutien qu'elle peut offrir pour répondre aux attentes accrues.
RBC	On a demandé à la société d'éviter de participer à des privatisations d'actifs hautement polluants.	Pour	Soutien de 7 %	Même si nous reconnaissons que RBC a pris des mesures pour délaissier le financement des actifs polluants et que nous ne pensons pas nécessairement que toutes les privatisations d'actifs sont mauvaises, nous sommes d'accord avec les préoccupations de la partie ayant proposé la résolution. Nous estimons ne pas avoir suffisamment d'informations sur l'efficacité du système de gestion du risque actuel de la banque.

Déforestation

	Sommaire de la résolution	Vote de NEI	Résultat du vote	Contexte
Home Depot	On a demandé à la société de rendre compte des efforts déployés pour éliminer la déforestation dans sa chaîne d'approvisionnement.	Pour	Soutien de 65 %	Nous sommes d'avis que les actionnaires tireraient parti de renseignements additionnels sur la stratégie de la société visant à gérer les répercussions de sa chaîne d'approvisionnement sur la déforestation.

Gouvernance

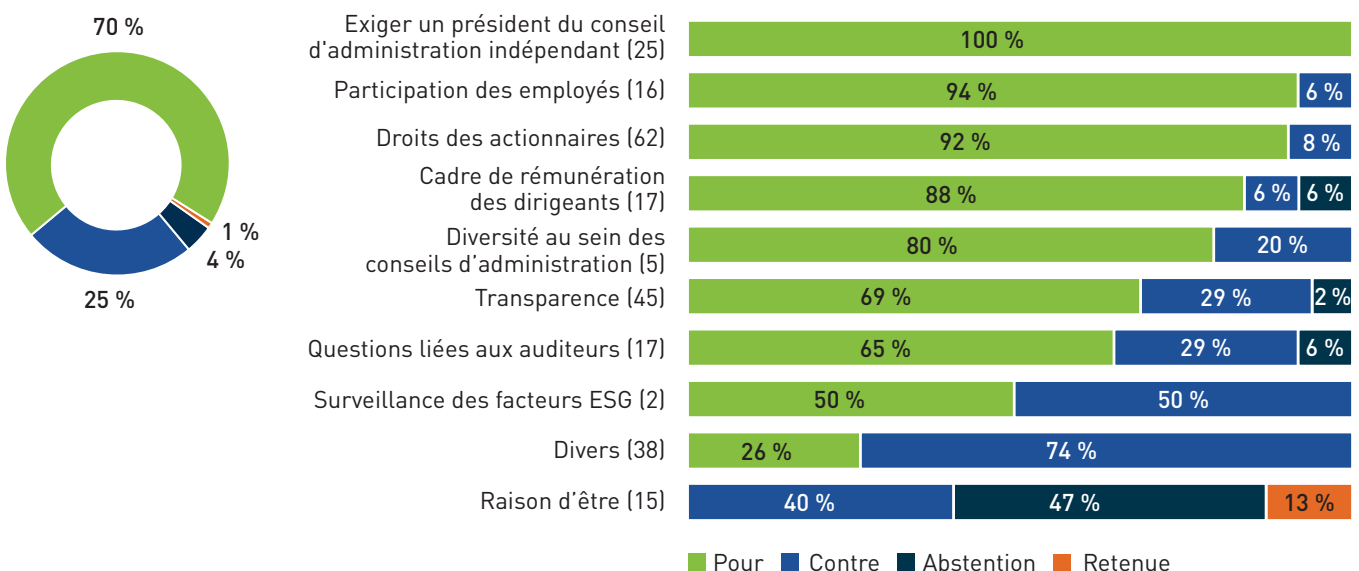
Comme par les années passées, le nombre de résolutions en matière de gouvernance est demeuré élevé. Nous avons appuyé 70 % des 242 résolutions à l'égard desquelles nous avons voté. Sur le plan des secteurs, les résolutions en matière de gouvernance ont été plus nombreuses pour les sociétés des secteurs de la technologie, de la consommation, de la finance et des soins de santé, les secteurs de l'immobilier et des services publics ayant été les moins visés par ces résolutions.

Pour ce qui est des sociétés individuelles ayant fait l'objet du plus grand nombre de résolutions, la société italienne d'énergie renouvelable **ERG** est arrivée en première place avec six résolutions, tandis qu'**Alphabet, Meta Platforms, Banque Laurentienne, Amazon** et la marque de mode **Moncler**, autre société italienne, ont été visées par cinq résolutions.

Résolutions en matière de gouvernance

Nombres (entre parenthèses) = nombre de résolutions à l'égard desquelles nous avons exercé notre droit de vote

Toutes les résolutions (242) Ventilation des sujets



Transparence

Les résolutions sur ce sujet visaient à étoffer les informations que présentent les sociétés sur les dons de bienfaisance et le lobbying politique, ainsi que sur les pratiques fiscales. Dans les cas où nous avons voté contre, en plus de ne pas avoir de préoccupations importantes à l'égard des informations actuellement présentées par les sociétés concernant les dons de bienfaisance, nous estimions que les sociétés fournissaient suffisamment d'informations pour évaluer les risques et les avantages potentiels des dons.

	Sommaire de la résolution	Vote de NEI	Résultat du vote	Contexte
Delta Air Lines	On a demandé à la société de produire un rapport sur les politiques régissant le lobbying direct et indirect.	Abstention	Soutien de 28 %	Il est vrai que fournir des informations plus détaillées et éclairantes est une bonne chose, mais nous n'avons pas repéré de lacunes importantes à Delta. Mentionnons que la société a publié son premier rapport sur le lobbying sur le climat, ce qui a allégé nos inquiétudes quant à l'alignement des activités de lobbying sur les valeurs d'entreprise de Delta.

Raison d'être

La tendance des actionnaires à remettre en question la raison d'être des sociétés et la façon dont elles concilient les intérêts de toutes les parties prenantes et non seulement ceux des actionnaires poursuit sa lancée. Parmi les retournements intéressants que nous avons constatés, mentionnons le ratio des résolutions déposées au Canada par rapport aux États-Unis. Ce ratio était fortement orienté vers le Canada l'an dernier en regard de l'année précédente, où plus de résolutions avaient été déposées auprès de sociétés américaines.

En général, ces résolutions ont reçu peu d'appui des actionnaires. En fait, nous n'en avons appuyé aucune. Bien que nous nous attendions à ce que les sociétés harmonisent leur raison d'être avec les intérêts plus généraux des parties prenantes et confient la surveillance de ces travaux à leur conseil d'administration, nous estimions que, pour diverses raisons (certaines sont expliquées dans les exemples ci-dessous), les résolutions déposées n'auraient pas amélioré les choses.

	Sommaire de la résolution	Vote de NEI	Résultat du vote	Contexte
BCE	On a demandé à la société de devenir une société d'intérêt public.	Contre	Soutien de 2 %	Nous estimions que la demande ne cadrerait pas avec le contexte réglementaire dans lequel la société exerce ses activités. Nous avons voté contre des résolutions similaires à l'égard de la Banque Laurentienne , de la Banque Nationale , de Cascades , de iA Société financière et de JPMorgan Chase , qui ont toutes reçu un soutien de moins de 6 %.
Cascades	On a demandé à la société de clarifier son engagement à l'égard de sa raison d'être.	Contre	Soutien de 5 %	Nous estimions que la raison d'être de la société était déjà alignée sur l'esprit de la déclaration de Business Roundtable sur la raison d'être des entreprises. Nous étions également d'avis que la surveillance de la raison d'être de la société faisait déjà partie du mandat du conseil d'administration. Nous avons également voté contre une résolution semblable à l'égard de la Banque Laurentienne (soutien de 6 %).

Participation des employés

Nous avons exercé notre droit de vote à l'égard de 16 résolutions visant à rehausser la participation des employés. Près de la moitié d'entre elles ont été déposées auprès de sociétés technologiques, dont **Alphabet**, **Activision Blizzard**, **CGI** et **Automatic Data Processing**, et d'autres ont été déposées auprès de sociétés de consommation, dont **Walmart** et **Procter & Gamble**. Nous avons voté en faveur de toutes ces résolutions, à l'exception d'une seule (voir ci-dessous), car nous croyons que l'introduction ou l'amélioration de la participation des employés au sein du conseil d'administration est généralement bénéfique pour les entreprises et permet une surveillance plus rigoureuse des préoccupations des employés. Aucune de ces résolutions n'a été adoptée; toutefois, celles déposées auprès d'**Amazon** et de **Walmart** ont reçu un appui de 22 % et de 13 %, respectivement.

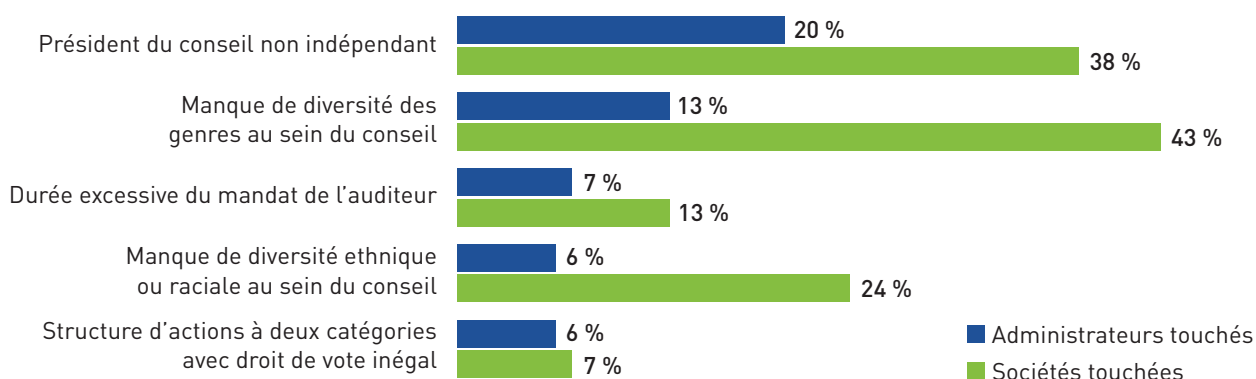
	Sommaire de la résolution	Vote de NEI	Résultat du vote	Contexte
Cogeco	On a demandé à la société de permettre la représentation des employés dans les décisions hautement stratégiques.	Contre	Soutien inférieur à 1 %	Nous estimions que la structure actuelle pour répondre aux préoccupations des employés est adéquate et que l'absence de controverses concernant les problèmes de capital humain indique que la société fait déjà ce qu'il faut.

ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS

De bonnes pratiques de gouvernance sont essentielles pour que les conseils d'administration puissent s'acquitter de leur rôle de supervision de la direction et de conciliation des intérêts des parties prenantes. Les facteurs qui contribuent à une bonne gouvernance comprennent l'indépendance du leadership, une composition équilibrée, la structure, ainsi que les perspectives, les compétences et les capacités décisionnelles des administrateurs individuels. Lorsque nous estimons que certains facteurs font défaut, nous pouvons voter contre les administrateurs, conformément à nos lignes directrices.

Cinq principales raisons de voter contre les administrateurs

Administrateurs et sociétés touchés par NEI (% du total des votes contre)



1. Président du conseil non indépendant

Nous considérons la séparation des pouvoirs entre le conseil d'administration et la société comme une pratique fondamentale de saine gouvernance. Nous sommes d'avis qu'il faut un leadership indépendant pour être aligné sur les intérêts des parties prenantes, y compris les actionnaires. Il est particulièrement important que le rôle de président ne soit pas combiné à celui de chef de la direction.

Les grandes sociétés dont le président du conseil n'est pas indépendant nomment habituellement un administrateur principal indépendant, mais nous ne trouvons pas qu'une telle structure va assez loin. Si le président du conseil n'est pas indépendant, nos lignes directrices stipulent que non seulement nous votons contre lui (ou ne votons pas, selon le cas), mais aussi contre les membres du comité des candidatures. Cette saison, nous avons voté contre la nomination de 20 % des administrateurs dans 38 % des assemblées.

Près de 60 % des présidents non indépendants siégeaient au conseil d'administration d'une société américaine et plus de 30 %, d'une société canadienne. Les sociétés des secteurs de l'industrie et des technologies de l'information affichaient la plus forte concentration de présidents du conseil non dépendants.

2. Manque de diversité des genres au sein du conseil

Nous ajustons constamment nos attentes en matière de diversité, car nous constatons que de plus en plus de femmes siègent à des conseils d'administration. En 2022, nous avons relevé nos attentes pour les sociétés de certains marchés (Canada, États-Unis, Royaume-Uni, Australie et Irlande), portant le ratio de femmes au sein des conseils d'administration à au moins 40 %, contre 30 % en 2021. Cette orientation nous a amenés à voter contre la nomination des membres des comités à 43 % des assemblées.

3. Durée excessive du mandat de l'auditeur

La rotation des auditeurs permet d'obtenir une opinion impartiale et sans compromis sur les états financiers d'une société. En Amérique du Nord, la réglementation n'exige pas une rotation des auditeurs, tandis qu'en Europe, la rotation des cabinets d'audit est obligatoire.

Lorsque nous évaluons la ratification d'un auditeur, nous examinons à la fois l'ancienneté et le barème des frais. Nous considérons que la durée du mandat d'un auditeur au Canada et aux États-Unis est « excessive » lorsqu'elle dépasse 25 ans, auquel cas nous votons contre la ratification. Nous considérons que la durée du mandat est « extrêmement excessive » lorsqu'elle dépasse plus de 50 ans. Dans ces cas, nous votons également contre les membres en exercice du comité d'audit. Nous avons relevé des cas où la durée des mandats des auditeurs était extrêmement excessive dans 13 % des assemblées où nous avons exercé notre droit de vote, ce qui touche 7 % des administrateurs, principalement aux États-Unis. La rotation des associés des cabinets d'audit n'est pas suffisante pour atténuer nos préoccupations à l'égard de la durée des mandats, car la relation professionnelle de longue date pourrait miner l'indépendance de l'auditeur.

4. Manque de diversité raciale ou ethnique au sein du conseil

En 2021, nous avons mis en pratique une directive aux termes de laquelle les conseils d'administration doivent compter au moins un administrateur issu de la diversité raciale ou ethnique et, en 2022, nous avons revu ce quota à la hausse (aux États-Unis), le portant à deux. Étant donné le manque de divulgations volontaires de ces points de données par les sociétés, nous pouvons tout de même nous fier à l'apparence physique des membres du conseil d'administration lorsque nous exerçons notre droit de vote. Cette approche n'est pas idéale, mais nous estimions qu'il était important d'adopter une position ferme dans le contexte du racisme systémique. Il est encourageant de voir que de plus en plus de sociétés commencent à publier des données sur la diversité, au-delà du genre, et nous continuons de dialoguer avec les sociétés dans le cadre de notre campagne de rétroaction sur les votes par procuration pour expliquer ce qui justifie notre vote et pour promouvoir le changement.

5. Structure d'actions à deux catégories avec droit de vote inégal

Nous appuyons le principe d'une action, un vote. Plusieurs sociétés ont recours aux actions à droit de vote multiple pour se prémunir contre les offres publiques d'achat hostiles et pour garder le contrôle sur la prise de décisions. Nous sommes d'avis que ces structures à deux catégories d'actions peuvent ouvrir la voie à des pratiques de gouvernance douteuses et nuire à la capacité des autres actionnaires à exercer leur influence pour amener les changements les plus évidents et importants.

Pour nous attaquer au problème des droits de vote inégaux, nous votons généralement contre tous les membres du conseil, sauf les nouveaux. C'est d'ailleurs ce que nous avons fait dans le cas de plus de 50 sociétés. Nous pouvons faire des exceptions pour les sociétés dont la structure à deux catégories est assortie d'une disposition de temporisation ou dont les pratiques de gouvernance sont saines et prévoient un dialogue ouvert avec les actionnaires.

Surveillance par le conseil des risques liés aux changements climatiques

Même si ce thème ne figure pas parmi les cinq principaux thèmes, nous jugeons important de mettre en lumière cet aspect relativement nouveau et en évolution de notre processus de vote par procuration, à savoir les changements climatiques. Nos lignes directrices nous incitent à voter contre le président du conseil d'administration des sociétés qui exercent leurs activités dans les secteurs à haut risque et qui, selon nous, n'ont pas de stratégie crédible pour atténuer les risques. Cette année, nous avons voté contre le président du conseil de 23 sociétés. De plus, dans le cas de **Chubb**, de **JPMorgan Chase**, de **Kinder Morgan** et de **Wells Fargo**, nous avons également voté contre le président du comité de gestion des risques parce que nous estimions que leurs stratégies climatiques étaient particulièrement déficientes. En revanche, **Schneider Electric**, la société d'ingénierie **Stantec** et la société énergétique danoise **Orsted** comptent parmi les sociétés qui, de notre avis, ont des stratégies adéquates, voire très bonnes, en matière de climat.

Campagne pré-AGA

Chaque année, nous menons une campagne pour entreprendre un dialogue avec les sociétés desquelles nous détenons au moins 1 % des actions en circulation. Notre objectif est de communiquer avec ces sociétés canadiennes à petite capitalisation, dont certaines appartiennent à une famille, avant leur assemblée générale annuelle afin de les aider à se préparer à la façon dont nous avons l'intention de voter et de déterminer si elles peuvent prendre des mesures pour améliorer les aspects de gouvernance et liés aux facteurs ESG. Il s'agit d'un geste proactif visant à mieux comprendre le contexte particulier de ces sociétés. Ainsi, nous prenons connaissance des progrès qu'elles ont réalisés et discutons avec elles de leurs préoccupations. Souvent, les renseignements que nous recueillons auprès de ces sociétés et leur réceptivité nous inciteront à voter d'une certaine façon.

Nous avons communiqué avec 82 % des sociétés – 18 titres – de ce que nous appelons notre club de 1 %. Les trois autres sociétés disposaient d'une structure de gouvernance relativement bonne et nous n'avons pas jugé nécessaire de les rencontrer avant leur AGA.

La plupart des sociétés ont bien réagi à notre intervention directe. Parmi les principales préoccupations que nous avons soulevées, mentionnons les suivantes : un président du conseil non indépendant, l'absence d'un administrateur principal indépendant, l'absence de vote sur la rémunération, la durée excessive du mandat du conseil d'administration, la non-évaluation des risques liés aux changements climatiques et la faible diversité du conseil d'administration. Bien que des progrès aient été réalisés du côté de la diversité de genre, nos préoccupations à l'égard de la diversité raciale ou ethnique demeurent élevées.

Nous sommes reconnaissants du temps et des efforts que ces petites entreprises ont consacrés à répondre à nos demandes de renseignements, et leur intérêt et leur engagement à améliorer leurs pratiques nous rendent optimistes.

Société	Secteur
Cogeco	Services de communication
A&W Revenue Royalties Income Fund	Biens de consommation cyclique
Meubles Léon	Biens de consommation cyclique
Martinrea International	Biens de consommation cyclique
Winmark Corporation	Biens de consommation cyclique
Industries Lassonde	Consommation de base
Freehold Royalties	Énergie
Pason Systems	Énergie
Secure Energy Services	Énergie
E-L Financial Corp	Services financiers
GDI Services aux immeubles	Industrie
Logistec	Industrie
Transcontinental	Industrie
Evertz Technologies	Technologies de l'information
Information Services	Technologies de l'information
Stella Jones	Matériaux
Winpak	Matériaux
Melcor Developments	Immobilier

VOTES CONSULTATIFS SUR LA RÉMUNÉRATION DES CADRES

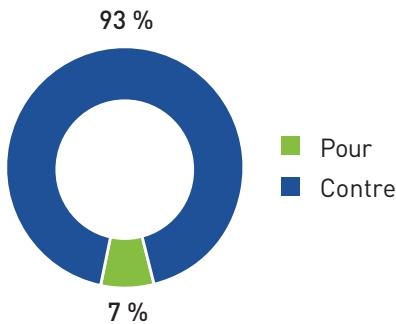
Nous avons voté contre 93 % des votes consultatifs sur la rémunération des cadres de 422 sociétés au Canada et aux États-Unis. Nos votes ont été motivés notamment par nos préoccupations à l'égard de l'équité salariale, le faible lien entre la rémunération et le rendement, et les informations limitées sur les programmes de rémunération incitative. Le manque d'informations sur le cadre de rémunération, y compris sur les mesures de la rémunération, les cibles et les seuils, nous empêche d'évaluer adéquatement la rigueur du cadre de rémunération global d'une entreprise. À lui seul, cet enjeu a eu une incidence sur 56 % des résolutions sur la rémunération sur lesquelles nous nous sommes prononcés en Amérique du Nord.

Nos préoccupations quant à l'équité salariale demeurent l'une des principales raisons qui nous poussent à voter contre les régimes de rémunération. Dans les cas extrêmes, nous votons également contre les membres du comité de rémunération.

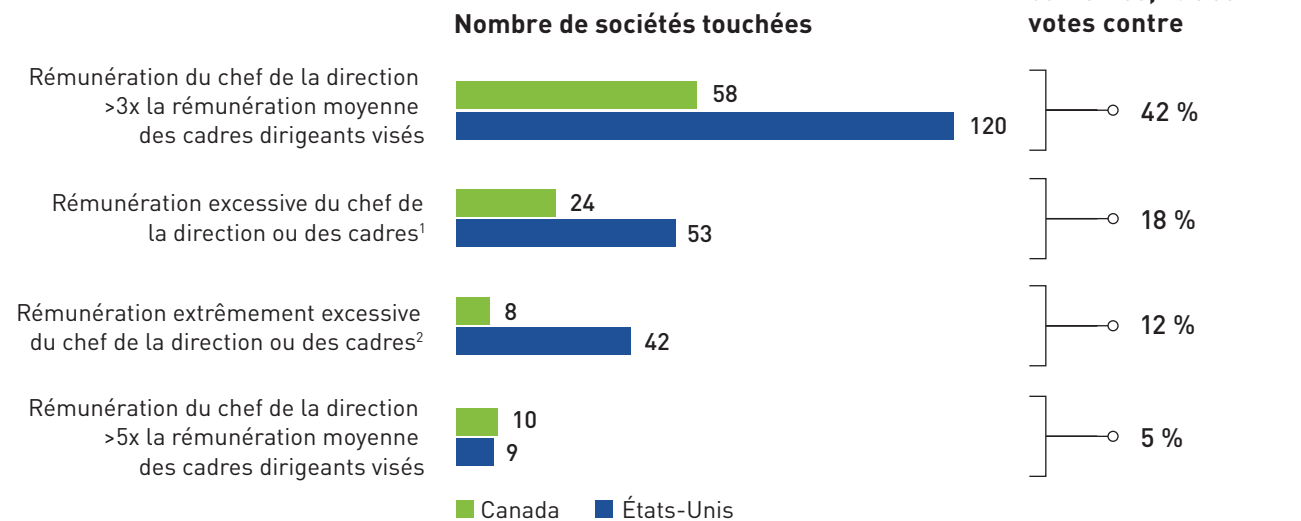
Vote sur la rémunération

Sommaire des résultats

Instruction de vote (total des votes : 422)



Principales préoccupations liées à la rémunération équitable



¹ 120x à 190x le revenu médian des ménages au Canada; 280x à 375x aux États-Unis. ² >190x le revenu médian des ménages au Canada; >375x aux États-Unis.
Sources – Revenu médian des ménages au Canada : Statistique Canada; revenu médian des ménages aux États-Unis : U.S. Census Bureau.

Un examen plus approfondi

Pour évaluer l'équité salariale, nous examinons plusieurs facteurs. Nous comparons la rémunération des cadres à celle de leurs pairs; à la rémunération moyenne des cadres dirigeants visés de la société; et à la rémunération du deuxième cadre le mieux payé de la société. Nous avons voté contre les régimes de rémunération de près de la moitié des sociétés après comparaison de la rémunération du cadre le mieux rémunéré et de la rémunération moyenne des cadres dirigeants visés. Lorsque le ratio dépassait 5x, nous avons également voté contre les membres du comité de rémunération.

Nous évaluons également la rémunération des cadres dans le contexte plus large de la société, en la comparant au revenu médian des ménages comme point de référence. Le tableau ci-dessous donne un aperçu de ce que nous avons constaté lors de la dernière période de vote.

Les résultats montrent que seulement trois des 77 sociétés qui, selon nous, offraient un régime de rémunération excessif n'ont pas reçu l'appui de la majorité des actionnaires, soit **CME, Mines Agnico Eagle et Centene Corporation**. Dans le cas des sociétés où la rémunération était extrêmement excessive, cinq régimes de rémunération sur 50 n'ont pas passé : **CenterPoint Energy, Netflix, JPMorgan Chase, Intel et ServiceNow**. Dans les deux cas, le soutien moyen était d'environ 83 %.

Il faut savoir deux choses. Premièrement, les votes sur la rémunération se tiennent après l'attribution de la rémunération. Deuxièmement, les votes sur la rémunération ne sont pas contraignants – ils ne sont que consultatifs. Autrement dit, un régime de rémunération qui ne reçoit pas l'appui de la majorité des actionnaires n'a aucune incidence technique sur la rémunération passée (à moins que le conseil d'administration ne le récupère, ce qui arrive très rarement). Cependant, même un vote sur la rémunération qui reçoit un appui de moins de 80 % envoie un message clair indiquant que les investisseurs sont insatisfaits des échelles de rémunération, ce qui peut nuire à une société. Dans de telles conditions, on s'attend à ce que les sociétés prennent des mesures correctives en matière de rémunération.

Même si le soutien des investisseurs à l'égard des régimes de rémunération excessifs diminue chaque année, le rythme de cette diminution est beaucoup trop lent. Sachant que les risques systémiques d'inégalité des revenus vont grandissant, freiner cet enjeu semble toutefois difficile selon les résultats.

Pays	Revenu médian des ménages	Rémunération excessive			Rémunération extrêmement excessive		
		Multiplicateur	Seuil	Nombre de sociétés	Multiplicateur	Seuil	Nombre de sociétés
États-Unis	68 703 \$	280x le revenu médian	18,9 M\$	53	375x le revenu médian	25,3 M\$	42
Canada	90 390 \$	120X le revenu médian	10,8 M\$	24	190x le revenu médian	17,1 M\$	8

Sources – Revenu médian des ménages au Canada : Statistique Canada; revenu médian des ménages aux États-Unis : U.S. Census Bureau. Les seuils sont établis en fonction de nos lignes directrices sur le vote par procuration de 2022 qui sont mises à jour annuellement.

CONSIDÉRATIONS POUR 2023

Climat et biodiversité




















- Nous nous attendons à ce que les parties qui soumettent des résolutions sur le climat adaptent leur approche pour que leurs résolutions soient plus nuancées et moins prescriptives.
- Nous nous attendons à voir plus de résolutions demandant aux banques et aux compagnies d'assurance de faire ce qui suit :
 - présenter leur stratégie d'engagement auprès des clients
 - expliquer comment elles évaluent les plans de transition de leurs clients, en particulier dans les secteurs à forte émission
 - décrire les processus qu'elles ont mis en place pour s'assurer que leurs clients effectuent une transition efficace
- Nous nous attendons à voir un plus grand nombre de résolutions sur les plans de transition, alors que les investisseurs demandent aux sociétés d'expliquer exactement comment elles prévoient prospérer durant la transition énergétique et atteindre leurs cibles de réduction des émissions; nous nous attendons également à voir plus de résolutions demandant aux sociétés de se fixer des cibles fondées sur la science.
- Nous nous attendons à ce que les investisseurs continuent de porter leur attention sur les émissions de portée 3 dans le secteur de l'énergie et qu'ils exigent des informations et/ou demandent de connaître les cibles; la décision de l'International Sustainability Standards Board d'inclure les émissions de portée 3 dans ses attentes en matière de communication de l'information devrait donner confiance à davantage de proposeurs de résolutions.
- Nous nous attendons à voir un plus grand nombre de résolutions axées sur le méthane, étant donné son importance pour le secteur pétrolier et gazier.
- Nous nous attendons à voir plus d'investisseurs remettent en question la mesure dans laquelle les risques climatiques sont pris en compte dans les états financiers audités et à ce que les auditeurs et comités d'audit soient davantage tenus responsables.

- Nous nous attendons à ce qu'un plus grand nombre d'actionnaires votent contre les administrateurs de conseils lorsqu'il existe un manque apparent de surveillance des risques liés au climat; en fait, nous prévoyons accroître notre propre utilisation de cette tactique.
- Nous nous attendons à voir plus de résolutions liées à la biodiversité, à mesure que les actionnaires consolideront leur réflexion et identifieront les actions concrètes que les sociétés peuvent et devraient prendre, surtout maintenant qu'un cadre mondial a été convenu (à la COP15 tenue en décembre 2022).
- À notre grande consternation, nous nous attendons à voir davantage de propositions de groupes anti-ESG cherchant à miner les progrès des entreprises et/ou à remettre en question les avantages des mesures ESG.

Droits de la personne et inégalités

- Nous nous attendons à ce que les audits de l'équité raciale, des droits civils et de la non-discrimination continuent de recevoir un fort soutien.
- Nous nous attendons à ce que la diligence raisonnable en matière de droits de la personne demeure au centre des préoccupations des actionnaires, à l'heure où de nombreuses sociétés n'arrivent pas à fournir des informations adéquates.
- Nous nous attendons à ce que les actionnaires relèvent leurs attentes quant à la diversité des conseils d'administration, et ce, au-delà des questions de genre, comme nous avons l'intention de le faire.
- Nous pourrions voir davantage de résolutions visant à réduire les pratiques anticoncurrentielles des sociétés pharmaceutiques, dans le but d'améliorer l'accès aux médicaments et leur abordabilité.
- Nous pourrions voir davantage de résolutions visant à soutenir le transfert de la technologie des vaccins contre la COVID-19 à un plus grand nombre de producteurs de vaccins afin de maintenir ou d'accroître l'accès et l'abordabilité.

ANNEXE A : SOMMAIRE DES VOTES PAR FONDS

Fonds (en ordre alphabétique)	N ^{bre} d'assemblées ayant donné lieu à l'exercice du vote	N ^{bre} de résolutions votées	Votes contre la direction	Votes en faveur de la direction
Fonds croissance et revenu NEI	28	343	43 % 	57 %
Fonds d'actions américaines ER NEI	65	919	61 % 	39 %
Fonds d'actions canadiennes ER NEI	37	523	47 % 	53 %
Fonds d'actions canadiennes NEI	51	645	54 % 	46 %
Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI	37	389	46 % 	54 %
Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation NEI	33	328	47 % 	53 %
Fonds d'actions internationales ER NEI**	42	767	10 % 	90 %
Fonds d'actions mondiales ER NEI	104	1 452	36 % 	64 %
Fonds d'infrastructure propre NEI	20	240	25 % 	75 %
Fonds de croissance mondiale NEI*	67	810	37 % 	63 %
Fonds de dividendes américains NEI	52	742	59 % 	41 %
Fonds de dividendes canadiens NEI	66	995	42 % 	58 %
Fonds de dividendes mondial ER NEI	177	2 834	36 % 	64 %
Fonds de valeur mondial NEI	24	323	51 % 	49 %
Fonds des marchés émergents NEI	87	685	20 % 	80 %
Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI	217	2 559	48 % 	52 %
Fonds leaders en environnement NEI	49	734	30 % 	70 %
Mandat NEI actions canadiennes	32	424	47 % 	53 %
Mandat NEI actions mondiales	88	1 395	39 % 	61 %

Le vote par procuration est une activité qui s'applique uniquement aux actions. Nous présentons l'information sur les votes par procuration seulement pour nos fonds d'actions autonomes. Nous ne présentons pas d'informations sur les activités de vote par procuration pour les actions détenues dans les fonds négociés en bourse dans lesquels nous investissons.

* Le Fonds d'actions mondiales NEI a été renommé Fonds de croissance mondiale NEI le 15 novembre 2021.

** Le Fonds d'actions internationales NEI a été fusionné avec le Fonds d'actions internationales ER NEI en août 2021; ses registres de vote par procuration ont également été fusionnés.

ANNEXE B : INDEX DES SOCIÉTÉS NOMMÉES

NEI détenait une participation dans les sociétés au moment du vote. Les placements peuvent changer sans préavis.

Société	Page	Fonds
3M	7	Fonds de dividendes mondial ER NEI
A&W Revenue Royalties Income Fund	22	Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI
Activision Blizzard	10, 19	Fonds de dividendes canadiens NEI
Alphabet	5, 6, 10, 16, 17, 19	Fonds de dividendes canadiens NEI; Fonds d'actions canadiennes ER NEI; Fonds d'actions mondiales ER NEI; Fonds de croissance mondiale NEI
Amazon	6, 10, 15, 17, 19	Fonds de dividendes mondial ER NEI; Mandat NEI actions mondiales; Fonds d'actions mondiales ER NEI; Fonds de croissance mondial NEI; Fonds d'actions américaines ER NEI
Apple	7, 12	Mandat NEI actions mondiales; Fonds d'actions mondiales ER NEI; Fonds d'actions américaines ER NEI
Banque Laurentienne du Canada	15, 17, 18	Fonds de dividendes canadiens NEI; Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI
Banque Nationale du Canada	18	Mandat NEI actions canadiennes; Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI
Banque Royale du Canada	(« RBC ») 15, 16	Fonds d'actions canadiennes NEI; Fonds d'actions canadiennes ER NEI; Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI; Mandat NEI actions mondiales
Brookfield Asset Management	14	Fonds d'actions canadiennes NEI; Mandat NEI actions canadiennes; Fonds d'actions canadiennes ER NEI; Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI; Fonds croissance et revenu NEI
Cascades	18	Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI
Centene Corporation	24	Fonds de dividendes canadiens NEI
CenterPoint Energy	24	Fonds d'actions américaines ER NEI
CGI	19	Mandat NEI actions canadiennes; Fonds d'actions canadiennes ER NEI
Chubb	13, 21	Fonds de dividendes mondial ER NEI; Fonds d'actions mondiales ER NEI; Fonds de dividendes américains NEI
Citigroup	7	Fonds d'actions canadiennes NEI; Fonds d'actions mondiales ER NEI
CME Group	24	Mandat NEI actions mondiales; Fonds d'actions américaines ER NEI
Cogeco	19, 22	Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation NEI; Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI

Société	Page	Fonds
Costco	9, 14	Fonds de dividendes mondial ER NEI
CVS Health Corporation	8, 10	Fonds de dividendes mondial ER NEI
Delta Air Lines	18	Fonds d'actions mondiales ER NEI
Dollar Tree	14	Fonds de dividendes canadiens NEI
E-L Financial Corporation	22	Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI
Enbridge	14	Fonds d'actions canadiennes ER NEI; Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI
Equinor	13, 14	Fonds de dividendes mondiaux ER NEI; Mandat NEI actions mondiales
ERG	17	Fonds d'infrastructure propre NEI
Evertz Technologies	22	Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI
FedEx	11	Fonds d'actions mondiales ER NEI
Freehold Royalties	22	Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation NEI; Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI
GDI Services aux immeubles	22	Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation NEI; Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI
Hormel Foods	8	Fonds de dividendes mondial ER NEI
iA Société financière	18	Mandat NEI actions canadiennes; Fonds d'actions canadiennes ER NEI; Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation NEI; Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI
IBM	10	Fonds d'actions mondiales ER NEI; Fonds de dividendes mondial ER NEI
Information Services	22	Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI
Intel	24	Fonds de valeur mondial NEI
Johnson & Johnson	9, 11, 12	Fonds d'actions canadiennes ER NEI; Mandat NEI actions mondiales; Fonds d'actions américaines ER NEI
JPMorgan Chase	14, 18, 21, 24	Fonds de dividendes canadiens NEI; Fonds d'actions canadiennes NEI; Mandat NEI actions mondiales; Fonds d'actions américaines ER NEI
Kinder Morgan	21	Fonds de dividendes américains NEI
Industries Lassonde	22	Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI
LOGISTEC Corporation	22	Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI
Lowe's Companies	8	Fonds de valeur mondial NEI
Martinrea International	22	Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI
Melcor Developments	22	Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI

Société	Page	Fonds
Meta Platforms	5, 6, 7, 17	Fonds d'actions canadiennes NEI; Mandat NEI actions mondiales; Fonds de valeur mondial NEI; Fonds d'actions américaines ER NEI
Metro	15, 16	Mandat NEI actions canadiennes; Fonds d'actions canadiennes ER NEI; Fonds d'actions canadiennes NEI; Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI
Meubles Léon	22	Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI
Microsoft	6	Fonds leaders en environnement NEI; Fonds de dividendes mondial ER NEI; Mandat NEI actions mondiales; Fonds d'actions mondiales ER NEI; Fonds de croissance mondiale NEI; Fonds d'actions américaines ER NEI
Mines Agnico Eagle	24	Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI
Moncler	17	Fonds de dividendes mondial ER NEI
Netflix	24	Fonds de croissance mondiale NEI
Nike	7	Fonds de croissance mondiale NEI
Orsted	21	Fonds leaders en environnement NEI; Fonds d'infrastructure propre NEI
Pason Systems	22	Fonds d'actions canadiennes NEI; Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation NEI; Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI; Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI; Fonds croissance et revenu NEI
PepsiCo	8	Fonds de dividendes mondial ER NEI; Fonds de dividendes américains NEI
Procter & Gamble	19	Fonds d'actions mondiales ER NEI; Fonds d'actions américaines ER NEI; Fonds de dividendes mondial ER NEI; Mandat NEI actions mondiales
Restaurant Brands International	10	Mandat NEI actions canadiennes; Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI
Schneider Electric	21	Fonds d'actions internationales ER NEI; Fonds leaders en environnement NEI; Mandat NEI actions mondiales
Secure Energy Services	22	Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI; Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI
ServiceNow	24	Fonds d'actions américaines ER NEI
Shell	14	Fonds de dividendes canadiens NEI; Mandat NEI actions mondiales; Fonds d'actions américaines ER NEI
Stantec	21	Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI; Mandat NEI actions canadiennes; Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI
Stella-Jones	22	Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation NEI; Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI; Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI

Société	Page	Fonds
SunRun	10	Fonds d'infrastructure propre NEI
Sysco Corporation	14	Fonds de dividendes américains NEI
The Coca-Cola Company	8	Fonds de dividendes mondial ER NEI; Mandat NEI actions mondiales; Fonds d'actions américaines ER NEI
The Home Depot	12, 17	Fonds de dividendes mondial ER NEI; Mandat NEI actions mondiales; Fonds d'actions américaines ER NEI
The Kroger Co.	10, 15	Fonds de dividendes canadiens NEI; Fonds de dividendes mondial ER NEI; Fonds de dividendes américains NEI
The TJX Companies	8, 10	Fonds d'actions mondiales ER NEI
The Travelers Companies	6, 13	Fonds de dividendes mondial ER NEI; Fonds d'actions mondiales ER NEI
Toromont Industries	11	Fonds d'actions canadiennes ER NEI; Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI
Tractor Supply Company	11	Fonds de dividendes mondial ER NEI; Fonds de valeur mondial NEI
Transcontinental	22	Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI; Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI
UPS	13, 14	Fonds de dividendes américains NEI
Walmart	8, 19	Mandat NEI actions mondiales; Fonds d'actions américaines ER NEI
Wells Fargo	7, 21	Fonds de dividendes canadiens NEI
Winmark	22	Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI
Winpak	22	Mandat NEI actions canadiennes; Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation NEI; Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI; Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI

NEI

Ce document est fourni à des fins éducatives et d'information uniquement et ne vise pas à apporter précisément, sans s'y limiter, des conseils financiers, fiscaux, de placement ou de toute autre nature. Les opinions exprimées aux présentes peuvent changer sans préavis, les marchés évoluant au fil du temps. Les renseignements contenus dans le présent document sont jugés fiables, mais NEI ne garantit pas leur exhaustivité ni leur exactitude. Les opinions exprimées à l'égard d'une société, d'un titre, d'un secteur ou d'un marché en particulier ne doivent pas être interprétées comme une intention de réaliser des transactions concernant un fonds géré par Placements NEI. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur, et les risques et les incertitudes font souvent en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des renseignements ou des attentes prospectifs. Ne vous fiez pas indûment aux renseignements prospectifs.

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire.

Placements NEI est une marque déposée de Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. (« NEI S.E.C. »). Placements NordOuest & Éthiques inc. est le commandité de NEI S.E.C. et une filiale en propriété exclusive de Patrimoine Aviso inc. (« Aviso »). Aviso est le seul commanditaire de NEI S.E.C. Aviso est une filiale en propriété exclusive de Patrimoine Aviso S.E.C., détenue à 50 % par Desjardins Holding financier inc. et à 50 % par une société en commandite appartenant aux cinq centrales de caisse de crédit provinciales et au Groupe CUMIS limitée.

« Demand more. We do. »^{MC} (« Exigez plus. Comme nous. ») est une marque de commerce de Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.

2300031F 02/23 AODA